

COMMUNIQUE DE PRESSE du 6 juin 2013

Par vote à l'unanimité, l'Assemblée Générale de l'UNAFORIS a adopté ce jour la motion suivante sur les questions touchant à la gratification des stages :

L'Assemblée Générale de l'UNAFORIS du 6 juin 2013 ayant pris acte dans le cadre des débats relatifs au projet de loi d'orientation pour l'enseignement supérieur et la recherche de l'adoption par l'Assemblée Nationale, contre l'avis du gouvernement, d'un amendement visant à étendre les gratifications de stage à l'ensemble des organismes d'accueil,

- **Se réjouit** de cette extension du champ de la gratification qui permet une égalité entre les étudiants ;
- **S'interroge**, dans un contexte où la recherche de stage obligatoire est déjà très difficile, sur l'impact de ce projet pour les formations sociales dont la spécificité est basée sur l'alternance intégrative.

L'assemblée Générale de l'UNAFORIS demande au gouvernement de

- **Rendre public** le rapport de l'IGAS et de l'IGAEN sur le sujet
- **Organiser en urgence** une table ronde nationale avec les ministères concernés et les autres partenaires investis sur les formations sociales